
[Costa Rica: une résolution encourageante vers le moratoire des activités minières et pétrolières](#)

Le 11 mars, la Commission plénière du Secrétariat technique national pour l'Environnement du Costa Rica (SETENA) a carrément rejeté l'Etude d'impact environnemental (EIE) présentée par l'entreprise Industrias Infinito S.A. (IISA) pour le Projet minier Crucitas, situé dans la zone de la Concession d'Exploitation minière accordée par le Ministère de l'Environnement et de l'énergie (MINAE) du gouvernement précédent.

Le MINAE avait octroyé la concession d'exploitation mentionnée le 17 décembre 2001, par la Résolution R-578-2001-MINAE. Cette concession avait été accordée de manière tout à fait réservée. Le décret n'a été rendu public que le 30 janvier 2002, deux jours avant les élections, ce qui rendait presque impossible d'interjeter appel. Mais les communautés du Nord du pays ont réagi, et lors d'une grande mobilisation effectuée le 22 mars 2002 elles ont répudié la décision et mis au clair qu'elles ne permettraient pas la réalisation d'une activité aussi nuisible.

L'antécédent du Projet minier Crucitas est le Permis de Prospection minière accordé, lui aussi furtivement, le 1er octobre 1993, sur la base duquel des travaux de prospection conduits pendant cinq ans ont abouti à la découverte d'un gisement important d'or. Le 13 décembre 1999, une demande de Concession d'Exploitation minière a été présentée à la Direction de la Géologie et des Mines. Le dossier de cette demande porte le numéro 2594. Les droits d'exploitation minière prévus dans la Concession sont valables pour une période de 10 ans à compter du 16 janvier 2002.

Le rejet récent de la part de SETENA est fondé sur des raisons légales, telles que la non-présentation de la carte d'identité juridique et l'introduction d'une modification dans l'utilisation de la terre. Parmi les aspects techniques considérés figure la mauvaise définition de l'aire d'influence du projet qui, d'après SETENA, aurait dû se situer dans le sous-bassin du fleuve San Juan. Du point de vue social, il aurait fallu prévoir que la situation de pauvreté provoque l'installation de nouvelles populations; en outre, il n'a pas été tenu compte des antécédents de conflits suscités par la tentative de prospection antérieure. L'importance touristique et archéologique de la région est un autre aspect social important qui a été également ignoré. Un point qui mérite une analyse rigoureuse et qui suivant STENA a été traité de manière négligente est l'utilisation et le maniement de substances toxiques telles que le cyanure. D'autre part, il n'existe pas de Plan de Fermeture, et les plans de contingence sont déficients.

La résolution établit également que les études sur lesquelles s'appuie l'EIE ne sont pas actualisées, que les évaluations sur le terrain sont insuffisantes, et que des données sur la composition de la flore ont été omises. Pour la commission plénière du SETENA, l'élimination de 108 hectares de forêt primaire et de 117 hectares de forêt secondaire provoquera la disparition d'espèces déjà menacées d'extinction.

Un autre aspect important concerne les engagements internationaux, par lesquels le pays est tenu d'évaluer les projets frontaliers conjointement avec les autres pays centraméricains. A cet égard, l'EIE ne fait aucune estimation des effets du projet sur le grand bassin du fleuve San Juan, qui se

trouve dans la zone limitrophe du Costa Rica concernée par les plus grands conflits diplomatiques, juridiques et migratoires. En outre, la résolution explicite que le territoire du Nicaragua aurait dû être inclus dans l'aire d'influence.

OILWATCH Costa Rica considère cette décision comme un pas supplémentaire vers le moratoire. "Nous nous réjouissons de cette résolution et nous espérons que la possibilité d'ouvrir des mines d'or à Miramar de Puntarenas sera fermée, et que le SETENA rejettera catégoriquement la prospection pétrolière dans la Zone Nord. Avec cela, plus la dérogation de la loi sur les hydrocarbures et l'approbation d'un moratoire, le Costa Rica sera à l'avant-garde internationale", a argumenté Mauricio Alvarez, facilitateur d'OILWATCH.

Article basé sur des informations obtenues dans: "Minería: rechazado Estudio de Impacto Ambiental ante SETENA. Resolución abre paso a una verdadera moratoria a minería y petróleo", communiqué de presse envoyé par FECON, adresse électronique: feconcr@racsa.co.cr.